

Zeitschrift: Pädagogische Blätter : Organ des Vereins kathol. Lehrer und Schulmänner der Schweiz

Herausgeber: Verein kathol. Lehrer und Schulmänner der Schweiz

Band: 15 (1908)

Heft: 50

Artikel: Jahres-Bericht über den katholischen Erziehungsverein der Schweiz
[Fortsetzung]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-540385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jahres-Bericht über den katholischen Erziehungsverein der Schweiz.

XV. Der Erziehungsverein Französisch-Wallis.

Berichterstatter: H. W. Fr. Telaloye.

La société bas-valaisanne d'Education n'a pas eu d'assemblée générale en 1908, ses grandes assises ne se tenant que chaque deux ou trois ans, suivant décision du Comité central, qui est compétent pour préciser la date des réunions selon que les circonstances l'exigent.

L'espacement de nos congrès pédagogiques s'explique facilement par le double fait du peu de durée de l'exercice scolaire et des énormes distances que nos régents doivent parfois franchir pour se rencontrer.

Cette année 1908 ne sera pas moins marquée d'une pierre blanche dans le champ d'activité de la société; elle a permis, en effet, de constater le parfait fonctionnement de la récente caisse de retraite qui, malgré les critiques — ce nécessaire assaisonnement de toute œuvre nouvelle — se manifeste pleine de vitalité et promet des résultats heureux quoique modestes.

En mars 1908, une pétition, signée de la majeure partie des membres de la société (212) fut adressée aux autorités compétentes, réclamant une augmentation des traitements, qui, actuellement, ne correspondent pas plus à la somme imposée de travail qu'aux exigences de la vie, dont le renchérissement va chaque jour grandissant.

Appuyées par messieurs les inspecteurs, étudiées et recommandées par la Commission cantonale de l'Enseignement primaire — une nouvelle et très importante institution de la loi scolaire de 1907 — les respectueuses et énergiques revendications de nos maîtres d'école ont reçu le meilleur accueil de l'éminent et distingué Chef du Département de l'Instruction Publique. Sur le rapport de ce dernier un projet de loi a été déposé sur le bureau du Grand Conseil qui, sans aucun doute, le votera, sans changement appréciable, déjà dans la présente session législative de novembre.

La loi nouvelle qui, en outre de la prime annuelle d'âge et de récompense, assurera à nos instituteurs définitivement brevetés une rétribution mensuelle de 120 francs, n'est évidemment pas une mine d'or et ne créera pas, pour nos maîtres, un nouveau paradis terrestre; mais elle sera incontestablement une sérieuse et notable amélioration de la situation matérielle de notre personnel enseignant.

La plus franche cordialité continue à régner entre les deux sociétés soeurs du Haut et du Bas Valais et une nombreuse délégation apporta à nos frères allemands, lors de la réunion générale de Brieux, l'expression de nos sentiments d'attachement et de dévouement.

Nos sociétaires se sont montrés dignes de l'estime et de la Consideration générale par l'excellence de leur conduite et de leur zèle et, durant cet exercice scolaire de 1907/1908, ils ont vaillamment rempli leur devoir d'Enseignement et d'Education. L'effort qu'ils font pour démontrer à leurs collègues suisses qu'ils savent comprendre le sérieux et l'importance de leur mission sera mis en évidence par la prochaine publication des notes pédagogiques pour 1908: nos chers instituteurs valaisans ont d'autant plus droit aux félicitations que l'on ne soupçonne guère, au delà des Alpes, combien grandes, presqu' invraisemblables, sont les difficultés que leur créent la situation topographiques du pays et la modicité des ressources de nos budgets cantonaux et communaux.

P. S. 1. Die Vereine der Kantone Bern, Freiburg, Wallis und Tessin verdienen für ihre rege und praktische Tätigkeit besondere Anerkennung und sollen den deutschen Sektionen Vorbild sein.

2. Am 26. Nov. abhin starb hochw. Hr. Pfarrer Strebler in Raisten, seit 1907 Director des „Apostolates der christlichen Erziehung“. Ihm seien die Be- mühungen in dieser Stellung bestens verdankt. R. I. P.

Jahresrechnung des schweiz. kath. Erziehungsvereins pro 1907.

(Auszug.)

Abgelegt vom Zentralkassier Pfarrer Ducret und genehmigt vom weiteren Komitee
den 27. April 1908 in Zug.

A. Einnahmen.

B. Ausgaben.

1. Dem Lehrerseminar Zug den Beitrag des Priesterkapitels Untertoggenburg	20. —
2. Für die Lehrerexerzitien (75 Teilnehmer zu 10 Fr.)	750. —
3. Drucksache: 900 Jahresberichte z.	59. 45
4. Honorar an einen Referenten	20. —
5. Porti	54. 85
6. Reiseentschädigung an Komiteemitglieder	14. —
7. Abschlagszahlung an die Buchdruckerei Union Solothurn für den Katalog	250. —
	Total der Auslagen
Bilanz: Einnahmen	Fr. 1175. 85
Ausgaben	“ 1168. 30
Aktivsaldo pro 1908	Fr. 7. 55

Note 1. Sämtliche Beiträge an den schweiz. kath. Erziehungsverein von Seite der Sektionen und mitwirkenden Vereine sc. sind an unsereren Zentralkassier, Pfr. Ducret in Aarw., Aargau, zu senden (nicht an den Zentralpräsidenten).

Note 2. Die Beiträge an das Apostolat der christlichen Erziehung
sind an den Direktor desselben, Pfr. Kaiser in Fislisbach, Kt. Aargau, zu senden
oder an Rektor Reiser in Zug, in letzterem Falle mit dem Bemerkung „pr. Apo-
stolat“.

Note 3. Dieser Jahresbericht wird allen Einzelmitgliedern, Sektionen, mitwirkenden Vereinen u. a. zugesandt.